93 SIMON SIMPLE: MOSE TURNS THE TABLES

1.
Simon Simple, à Mose — Je te parie la pomme que tu tiens que l'eau n'va par-dessus ta tête.
Mose — J'te parie qu'y n'y a pas un pied d'eau.

4.
Mose — T'es si brave, Simon, j'te parie cette banane qu' tu n'peux pas sauter par-dessus le ruisseau.
Simon Simple — Ça, nom d'une pipe, j'savais pas qu'j'avais mon fruit préféré. Sûrement petit j'vais sauter le ruisseau.

2.
Simon Simple plongeant Mose dans l'eau — Ben, j'ai raison n'la l'eau par-dessus tâ tête. Ampute c'te pomme, et j'te retire d'la.

5.
Simon Simple — Sors-toi d'là ou j'vas t'écraser.
Mose — Arrive, j'prendrai soin de moi-même.

6.
Mose avançant la perche contre Simon Simple — Ha! Ha! Ha!

3.
Simon Simple — Avance, Tom, sois crâne comme moi; ne rouspète pas.

7.
Simon Simple dans l'eau — Ah sacripant, ah boche n'ir—
Mose s'enfuyant — J'suis bon zig dans l'malheur, Simon, jamais j'ne rouspète. J'suis fâché de te laisser là, mais j'crois que ma maman m'demande.

PAR J. L. ONORATO.

Vente en Partage sous et en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Honorable ——, Juge de District pour la Paroisse d'Orleans, Division E, No. 116,705 du dossier, dans l'affaire intitulée Michael J. Murphy et als vs. John F. Aitken, du jugement duquel il n'en a pas été interjeté appel en cour ouverte le 12 juin 1916, et signé en cour ouverte le 15 juin 1916, l'ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai aux enchères publiques, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, le JEUDI 29 juillet 1916, la propriété foncière, actions etc.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, dépendances et appartenances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'Avenue Jackson et les rues Ilet borné par l'Avenue Jackson et les rues Carondelet, Branard et Josephine, désigné par le No. 1 et formant le coin de l'avenue Jackson et de la rue Carondelet, le dit lot mesurant 30 pieds, 7 pouces et 7 lignes de face à l'Avenue Jackson, par 105 pieds de face à la rue Carondelet, entre lignes parallèles, mesure américaine. La dite propriété porte le numéro municipal 1703 avenue Jackson.

2—Un certain lot de terre, situé dans le quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Jackson et les rues José Dorte, par l'avenue Jackson et les rues José Dorte, Carondelet et Branard, désigné par le No. 2 de l'Ilet No. 6, sur un plan de Joseph Pilie, voyer, du 6 février 1885, et annexé pour référence à un acte passé devant C. Pollock, notaire de cette ville, le 13 mars 1885, le dit lot mesure 30 pieds 7 lignes de face à l'avenue Jackson par 105 pieds de profondeur, le dit lot propriété porte le numéro municipal 1707 avenue Jackson.

3—Une pièce ou portion de terre, situé dans le même district et ilet ci-dessus décrit, commençant à une distance de 61 pieds du coin de l'avenue Jackson par 105 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, faisant partie du lot original No. 1 du dit Ilet la plus proche de la rue Carondelet.

4—Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations dessus qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District, dans l'Ilet borné par Branard et Carondelet, le dit lot ou portion de terre est connu et désigné par la lettre A sur un croquis de Walter J. Seghers, député voyer, daté le 12 mars 1912, suivant certificat de voyer fait par Walter J. Seghers, député voyer de la ville, daté le 12 mars 1912, suivant ce croquis le dit lot ou portion de terre mesure 41 pieds, 2 pouces et 6 lignes de face à l'avenue Jackson, la même largeur en arrière, par une profondeur de 105 pieds entre lignes égales et parallèles, et composé du lot entier originel

Le tout suivant plan de Walter J. Seghers, député voyer, en date du 12 mars 1912, et annexé à un acte passé devant F. G. Bel, notaire, le 13 mars 1912, enregistré au Bureau des Hypothèques, Livre No. 275, folio 235.

Conditions — Comptant. De plus, l'acquéreur déposera entre les mains de l'encanteur dix pour cent du prix d'achat sans pénalité et sans intérêt, au moment de l'adjudication, et payera chacune et toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1916, ainsi que les frais de tous certificats et timbre du revenu fédéral ainsi que les frais de l'acte de vente qui doit être passé pardevant tel notaire que le vendeur nommera.

J. L. ONORATO.

MERRICK, GENSLER & SCHWARZ, Avocats.
juil 2 9 16 23 30 août 3

PAR J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division F, No. 115,638. Michael J. Murphy et als vs. John F. Aitken, Interdit.

Sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division F, No. 115,638, dans le procès intitulé Michael J. Murphy et als vs. John F. Aitken, Interdit, le dit jugement rendu et signé le 15 juin 1916, et inscrit en cour ouverte le 15 juin 1916, l'ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai aux enchères publiques, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, le JEUDI 29 juillet 1916, la propriété foncière, actions etc.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, dépendances et appartenances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par Avenue Jackson et les rues Carondelet, Branard et Josephine, désigné par le No. 1 et formant le coin de l'avenue Jackson et de la rue Carondelet, le dit lot mesurant 30 pieds, 7 pouces et 7 lignes de face à l'avenue Jackson, par 105 pieds de face à la rue Carondelet, entre lignes parallèles, mesure américaine. La dite propriété porte le numéro municipal 1703 avenue Jackson.

2—Un certain lot de terre, situé dans le quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Jackson et les rues José Dorte, Carondelet et Branard, désigné par le No. 2 de l'Ilet No. 6, sur un plan de Joseph Pilie, voyer, du 6 février 1885, et annexé pour référence à un acte passé devant C. Pollock, notaire de cette ville, le 13 mars 1885, le dit lot mesure 30 pieds 7 lignes de face à l'avenue Jackson par 105 pieds de profondeur, le dit lot propriété porte le numéro municipal 1707 avenue Jackson.

3—Une pièce ou portion de terre, situé dans le même district et ilet ci-dessus décrits, commençant à une distance de 61 pieds du coin de l'avenue Jackson par 105 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, faisant partie du lot original No. 1 du dit Ilet la plus proche de la rue Carondelet.

4—Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations dessus qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District, dans l'Ilet borné par Branard et Carondelet, le dit lot ou portion de terre est connu et désigné par la lettre A sur un croquis de Walter J. Seghers, député voyer, daté le 12 mars 1912, suivant certificat de voyer fait par Walter J. Seghers, député voyer de la ville, daté le 12 mars 1912, suivant ce croquis le dit lot ou portion de terre mesure 41 pieds, 2 pouces et 6 lignes de face à l'avenue Jackson, la même largeur en arrière, par une profondeur de 105 pieds entre lignes égales et parallèles, et composé du lot entier originel

No. 5. La dite propriété est connue par le numéro municipal 1719 avenue Jackson.

5—41 actions "preferred stock" N. O. Railway and Light Co.

20 actions "common stock" N. O. Railway and Light Co.

10 actions "preferred stock" American Cotton Oil Co.

10 actions "common stock" American Cotton Oil Co.

$2000 bonds N. O. Railway and Light Co.

Suivant le procès-verbal pour la propriété foncière comptant, et en sus à prix d'achat l'acheteur payera chacune et toutes les taxes dues et pouvant être dues, pendant l'année 1916, le coût de tous les certificats et timbres de revenus, et l'acte de vente, sujet à tout contrat existant acte de vente passé devant Edgar M. Cahn, notaire. L'acheteur déposera au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat, portant intérêt au jugement, avec l'intérêt comptant. Pour les actions et obligations comptant.

J. L. ONORATO.

THEODORE A. SCHUBER et HOWE, LENNER, SPENCER & COCKE, Avocats pour les demandeurs.

GEORGE W. MOORE, Avocat pour le défendeur.
juil 2 9 16 20

PAR J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division B, No. 115,354. Arthur L. Zammit et als vs. Philippe Zammit et als.

Sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division C, No. 115,354 du dossier, dans l'affaire intitulée Arthur L. Zammit et als vs. Philippe Zammit et als, le dit jugement lu et rendu en cour ouverte le 5 juin 1916, et lu et signé le 9 juin 1916, le dit ordre dirige à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai aux enchères publiques, à midi, le JEUDI 29 juillet 1916, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété foncière, figures l'inventaire, suivante décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et machinations, droits, voies, privilèges, servitudes, etc., y appartenant, situé dans le troisième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Champs-Elysées, Fields, Johnson, Galvez et Français, désignés par les Nos. 6 et 7 sur un croquis annexé à un acte devant James Fahey notaire dans cette ville, le 13 octobre 1887, et mesurant ainsi qu'il suit:

Le 1er No. à mesure 42 pieds de face à l'avenue Champs-Elysées par 127 pieds, 11 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Le 7ot No. 7 mesure 32 pieds de face à l'avenue Champs Elysees, par 127 pieds, 11 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence simple en bois à deux étages, avec 8 chambres et une cuisine et un rez-de-chaussée surélevage en bas, et 8 chambres, 3 de chaque coté, avec Hall aux étages supérieurs, et portant le numéro municipal 3022 Champs-Elysées.

Conditions — Comptant. L'acquéreur payera pour les certificats et timbres de guerre et l'acte de vente passé devant Arthur B. Léopold, notaire. Vente sujette à tout contrat existant, et prix d'achat ne portant ni intérêt ni pénalité entre les mains de J. L. ONORATO.

CAFFERY, QUINTERO & PRUMBY, Avocats.
juil 2 9 16 20

PAR J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division B, No. 112,931 Succession de Mme Norma Penn, veuve de Charles A. Conrad. Les célèbres appartements Penn, No. 614 rue South, à l'enchère publique, le JEUDI 3 août 1916.

Conformément à et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division B, No. 112,931 du dossier, dans l'affaire intitulée succession de Mme Norma Penn, veuve de Charles A. Conrad, le dit jugement ayant été lu, rendu et signé en cour ouverte le 19 mai 1916, le dit ordre ayant été adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente, à l'enchère publique, le JEUDI 3 août 1916, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété foncière décrite dans l'inventaire, classé, comme suit:

Le certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, dépendances, appartenant, en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet carré No. 177, borné par les rues South, Ste-Marie maintenant Burch, Girod et Camp, comme sera, anciennement résidence de feu Alfred Penn, No. 2 rue South, et présentement numéroté comme sera le nom de "Penn Flats". La dite portion de terre mesure à peu près cinquante (50) pieds de face à la rue South par une profondeur d'à peu près cent cinquante pieds (150), entre lignes égales et parallèles, et s'étendant vers la rue Girod sur laquelle elle a également cinquante (50) pieds de face.

Conditions — Comptant; l'acheteur payera les taxes de 1916, 10 pour cent au moment de l'adjudication, l'acte de vente devant Sidney L. Pothieman, Esq., notaire, aux frais de l'acheteur.

WATTS K. LEVERICH, Avocat pour l'exécuteur.
juillet 2 9 16 23 30 août 3

PAR J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division B, No. 111,963 Succession de Luther W. Tempelman. Charmant Bungalow moderne, No. 2911 rue Dante, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, le JEUDI 3 août 1916.

Conformément à et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division B, No. 111,963, au dossier, dans l'affaire intitulée Succession de Luther W. Tempelman, le dit ordre date et signé le 28 juin 1916 et adressé à Jos. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, à midi, le JEUDI 3 août 1916, comme d'après l'inventaire, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations, droits, voies, privilèges qui s'y trouvent, ou qui y appartiennent, situé dans le Septième District de la ville Nouvelle-Orléans, Lue, dans l'Ilet désigné par le numéro municipal 289, borné par les rues Panola, Panola cancellement Cypress, Syracuse et Dublin, d'après un croquis et certificat d'arpentage par L. Daney, ingénieur civil, Sirat l'arpentage par L. Daney, ingénieur civil, le 2 juillet 1910, laquelle dite propriété mesure vingt pieds de face, plus ou moins, à la rue Dante, commençant à une distance de cent pieds du coin des rues Dante et Panola, vingt pieds du coin des rues Dante et Panola, sur une profondeur de 205 pieds, 6 pouces et 2 lignes, entre lignes égales et parallèles, laquelle dite propriété fut acquise par Luther W. Tempelman de Martin Shepard par acte

Conditions — Comptant. De plus, l'acquéreur déposera entre les mains de l'encanteur dix pour cent du prix d'achat sans pénalité et sans intérêt, au moment de l'adjudication, et payera chacune et toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1916, ainsi que les frais de tous certificats et timbre du revenu fédéral ainsi que les frais de l'acte de vente qui doit être passé pardevant tel notaire que le vendeur nommera.

J. L. ONORATO.

MERRICK, GENSLER & SCHWARZ, Avocats.
juil 2 9 16 23 30 août 3

PAR J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division A, No. 116,557. Mme Estelle Bordeau, veuve d'Albert L. Steward, vs. Charles K. Bordeau. Vente en partage.

Sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A, No. 116,557, dans le procès intitulé Mme Estelle Bordeau, femme d'Albert L. Steward, vs. Charles K. Bordeau, le dit jugement lu, rendu et signé le 11 juin 1916, et le dit ordre dirigé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai aux enchères publiques, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI 20 juillet 1916, la propriété foncière décrite dans l'inventaire enregistré ici, sujet à un usufruit pour la vie en faveur de John F. Aitken, interdit, comme suit:

Un lot de terre avec une double résidence à 2 étages, portant les Nos. 1711-1715 avenue Jackson, dans l'Ilet No. 342, Quatrième District de cette ville, borné par les rues Carondelet, Branard et Josephine, le dit lot de terre désigné par la lettre B sur un certificat de voyer fait par Walter J. Seghers, député voyer de la ville, daté le 12 mars 1912, et commence à une distance de 61 pieds 7 lignes du coin de la rue Carondelet et de l'avenue Jackson, et mesure 57 pieds 11 lignes 3 pouces de face à l'avenue Jackson par une profondeur de 105 pieds.

Conditions — Comptant et en addition l'acheteur déposera 10 pour cent du prix d'achat, portant ni intérêt ni pénalité, au moment de l'adjudication avec l'encanteur, et payera toutes les taxes dûes et exigibles pour l'année 1916, le coût des tous les certificats, timbres de revenu et pour l'acte de vente passée devant Edgar M. Cahn, notaire.

J. L. ONORATO.

Vente sujette à tout contract existant.

THEODORE A SCHUBER, HOWE, LENNER, SPENCER & COCKE, JOHNSON ARMSTRONG, JAMES McLAUGHLIN, CAFFERY, QUINTERO & BRUMBY, Avocats pour la demanderesse.

GEORGE W. MOORE, Avocat pour le défendeur.
juil 2 9 16 20

PAR J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division B, No. 116,212. Bernard Cler vs. Mme Margaret Poppe, veuve d'Henri Bentz. Vente en partage.

Sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Paroisse d'Orleans, Division B, dans le procès intitulé Bernard Cler vs. Mme Margaret Poppe, veuve d'Henri Bentz, No. 116,212, le dit jugement rendu et lu en cour ouverte le 21 mai 1916, et signé le 30 mai 1916.

Le dit ordre dirigé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, à midi, MARDI le 11 juillet 1916, la propriété d'après l'inventaire décrite comme suit:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations dessus, droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant ou quelque sorte pouvant y appartenir, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues France, Lesseps et Royale, désigné par le lot No. 1 de l'Ilet No. 3, le dit lot mesure 52 pieds 10 6-8 pouces de face à la rue France par 115 pieds de face et profondeur à la rue Chartres.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, la balance sera représentée par bien du vendeur, billets payables dans un, deux ou trois ans après date, portant intérêt de 8 pour cent par an de date jusqu'à payement, ensemble avec toutes les clauses de sécurité usuelles.

L'acheteur assumera les taxes de 1916, l'acte de vente devant J. Kenton Bailey, notaire, aux frais de l'acheteur, qui déposera 10 pour cent du prix d'achat, portant ni d'intérêt ni de pénalité, au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.

LOYS CHARBONNET, O. S. LIVAUDAIS et N. P. SNEED, Avocats.
juillet 2 9 11

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sam Hollander vs. Lucius Bros.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orleans — No. 59,081 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessous intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI 20 juillet 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un 4-ger canton, et licence.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orleans.

A. B. LEOPOLD,
Avocat pour le demandeur.
juillet 9 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Francis et Paul Maestri vs. Joseph Barrangue.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orleans — No. 76,116 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la porte principale du nouveau Palais de Justice, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI 19 juillet 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Tout le droit, titre et intérêt de Joseph Barrangue dans le procès No. 116,882, intitulé Joseph Barrangue vs. E. et P. Maestri, du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

A. J. ROSSI,
Avocat pour les demandeurs.
juillet 9 13 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Morgan's Louisiana and Texas Railroad and Steamship Co. vs. Cedar Chemical Co.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 74,333 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Ville, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux No. 721 rue St-Joseph, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 15 juillet 1916, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un bureau à châssis, un bureau plat, un grand bureau, une petite table, un dactylographe, un coffre-fort en fer, une chaise, deux chaises, un bureau, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

DENEGRE, LEOVY ET CHAFFE ET MOISE, Avocats pour la demanderesse.
juillet 4 9 11

VENTES AUX ENCHERES.

PAR J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division B, No. 112,931 Succession de Mme Norma Penn, veuve de Charles A. Conrad. Les célèbres appartements Penn, No. 614 rue South, à l'enchère publique, le JEUDI 3 août 1916.

Conformément à et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division B, No. 112,931 du dossier, dans l'affaire intitulée succession de Mme Norma Penn, veuve de Charles A. Conrad, le dit jugement ayant été lu, rendu et signé en cour ouverte le 19 mai 1916, le dit ordre ayant été adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente, à l'enchère publique, le JEUDI 3 août 1916, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété foncière décrite dans l'inventaire, classé, comme suit:

Le certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, dépendances, appartenant, en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet carré No. 177, borné par les rues South, Ste-Marie maintenant Burch, Girod et Camp, comme sera, anciennement résidence de feu Alfred Penn, No. 2 rue South, et présentement numéroté comme sera le nom de "Penn Flats". La dite portion de terre mesure à peu près cinquante (50) pieds de face à la rue South par une profondeur d'à peu près cent cinquante pieds (150), entre lignes égales et parallèles, et s'étendant vers la rue Girod sur laquelle elle a également cinquante (50) pieds de face.

Conditions — Comptant; l'acheteur payera les taxes de 1916, 10 pour cent au moment de l'adjudication, l'acte de vente devant Sidney L. Pothieman, Esq., notaire, aux frais de l'acheteur.

WATTS K. LEVERICH, Avocat pour l'exécuteur.
juillet 2 9 16 23 30 août 3

PAR RAMSEY & DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage, sans limites ou réserves. Succession d'Alphonse Harris, No. 116,165, Cour Civile de District, Division D, Troisième District, Cottage Double, 2733-38 Nord Claiborne, borné par Derbigny, Port et St-Ferdinand.

Contenant un magasin et quatre chambres, service d'eau sur un côté, maintenant louée à raison de $30.50 par mois, le magasin vacant et ne pouvait pourrait être loué en cultre à raison de $30. Pour être vendu le 3 août 1916, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, par Ramsey & Danziger, C. A. Ramsey, encanteur.

En vertu d'un jugement et par ordre de l'honorable Porter Parker, juge de la cour précitée, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numerotée, la propriété suivante, décrite à savoir: Une certaine étendue de terrain, avec bâtiments et dépendances qui s'y trouvent, et tous les avantages y appartenant, située dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No. 8 dans l'Ilet No. 738, borné par les rues Claiborne, Derbigny, Port et St-Ferdinand, d'après un plan par D. E. Seghers, date le 1er décembre 1900, imprimé en bleu et annexé à l'acte 176 de 1910 passé dans l'étude de F. J. Dreyfous, notaire; suivant le dit plan le lot mesure, 40 pieds de face à la rue Claiborne et à un profondeur entre lignes parallèles à la façade, sur la rue St-Ferdinand, 105 pieds, formant le coin des deux rues précitées.

Conditions — Comptant; l'acquéreur aura à payer des taxes de revenu des Etats-Unis pour 1916, le coût des certificats, aussi bien que de l'acte de vente pardevant Edouard J. Jacques, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

R. Y. WOLFE, Avocat du plaignant.
N. D. DANZIGER, Avocat du défendeur.
juillet 9

PAR CARRERE & CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement pour construction, avenue St-Roch, entre les rues Marais et Urquhart, 35' 9" x 117', le JEUDI 13 juillet 1916, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans l'affaire de Linoy Lopez y Quiros, absentee, No. 17,050, Cour Civile de District, Division A.

Le JEUDI 13 juillet, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et en obéissance à un jugement daté et signé le 17 mai 1916 par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division C agissant au nom de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la division A, absent en congé, et qui m'a été adressé, je, Ernest A. Carrère, encanteur dûment licenrié dans et pour la paroisse d'orléans, vendrai aux enchères publiques la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le faubourg Franklin, troisième District de cette ville, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 103, borné par l'avenue St-Roch (anciennement Washington et les rues Espagne, Marais anciennement Morales) et Urquhart; lequel dit lot de terrain mesure 35 pieds 9 pouces de face à la rue St-Roch par une profondeur de 117 pieds, mesure anglaise.

Termes et Conditions — Comptant; l'acquéreur assumera les taxes de 1916, payera les frais de tous les certificats ou plus de l'adjudication, et pour l'acte de vente passé devant Robert Legier, notaire. L'acquéreur déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication en acompte de la vente, ne portant aucun intérêt.

CARRERE & CARRERE, Encanteurs.
836 rue Perdido.

WALTER GLEASON, Avocat.
juillet 9 13

PAR C. A. TESSIER ET FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage—Mme Louisa McVay, femme de Peter Mutrux, vs. Guella Catanzaro.

No. 116,242 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Par C. A. Tessier et Fils. C. A. Tessier, encanteur, offices, 134 rue Carondelet. MARDI 18 juillet 1916, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 29 mai 1916, et signé le 2 juin 1916, par l'Honorable Geo. H. Theard, juge de la cour mentionnée, Division F, la propriété suivante, décrite à savoir.

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Julia, St-Charles, Carondelet et St-Joseph; le dit lot mesure, en mesure américaine, 27 pieds 6 pouces 7 lignes, et en mesure française 35 pieds 10½ pouces de face à la rue St-Joseph, 133 pieds 7 pouces 3 lignes en profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue St-Charles, 143 pieds 3 pouces 3 lignes de l'autre côté de la ligne, et une largeur en arrière de 30 pieds 3 pouces 5 lignes, commençant à une distance de 68 pieds 11 pouces 3 lignes du coin des rues St-Charles et St-Joseph, le tout suivant un plan d'Edgar Pilié, voyer, daté le 16 août 1906 et annexé à un acte passé devant R. Legier, notaire, le 5 octobre 1906.

Les améliorations sont désignées par le No. 711 rue St-Joseph, et comprennent une résidence à 3 étages avec mansarde, contenant Hall, 16 chambres, bain, etc.

Conditions — Comptant; l'acheteur payera les taxes de 1916, 10 pour cent au moment de l'adjudication, l'acte de vente devant Sidney L. Pothieman, Esq., notaire, aux frais de l'acheteur.

FENTER, MILLING, RAAL & MILLING, Avocats.
juillet 2 9 16 23

Par PERRIN, LATTER & BLUM, Inc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Sidney C. Meyer. Cour Civile de District, Division A, No. 114,690. Sans limite ou reserve, au plus haut et au dernier enchérisseur. Actions, Obligations.

4 obligations, 6 pour cent première hypothèque, New Orleans Industrial Alcohol Co. Valeur, au pair $4000.

10 obligations, 6 pour cent, New Orleans Industrial Alcohol Co., valeur, $9 pair $100.

7 actions, National Brewing Company "preferred, valeur, au pair $100.

2 actions, National Brewing Company, common, valeur, au pair $100.

15 actions Reliable Life Insurance Company, valeur, au pair, $10.

10 actions, New Orleans Industrial Alcohol Co., valeur, au pair, $100.

10 actions, New Orleans Industrial Alcohol Company, valeur, au pair, $100.

2 actions, American Cattle Guard Co., valeur, au pair, $100.

10 actions, Mutual Liquor Co., valeur, au pair, $100.

10 actions, Parker Cattle Guard Co., valeur, au pair, $100.

A l'enchère, le JEUDI 13 juillet, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, par Perrin, Latter & Blum, Inc., encanteurs. Vente aux enchères publiques, à la date ci-dessus mentionnée, en vertu d'un ordre signé le 13 juin 1916, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot d'actions et d'obligations de la succession ci-dessus mentionnée, comme d'après l'inventaire classé.

Conditions — Comptant.

PERRIN, LATTER & BLUM, Inc., Encanteurs.
MARTIN H. MANION, Avocat.
juillet 2 9 13

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Fred Frantz vs. George Bourne.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orleans — No. 74,090 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 15 juillet 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après l'inventaire classé.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

J. T. PROWELL,
Avocat pour le demandeur.
juillet 1 9 11